

DOSSIER PARTENARIAT 2024

MUSIK'AIR

Vos contacts dans l'Association :

Clive FOUCAULT

Fabien PASDELOUP

Audrey BONNARD

Mail : partenariat@musikair.fr

Retrouvez-nous :

<https://www.musikair.fr/>

<https://www.facebook.com/musikair/>

<https://www.instagram.com/musikair/>





Présentation de l'Association et du festival

Musik'Air est un festival de musique avec une programmation variée, dans un esprit convivial et familial, de découverte et de diversité, il a lieu tous les ans le dernier week-end de Juin ; il ouvre ainsi l'été des festivals.

Historique

Depuis 2002, les éditions de Musik'Air ont attiré plus de 60 000 festivaliers. Après 19 ans au Vélodrome de Montargis, le festival Musik'Air a pris ces nouveaux quartiers en 2022 en se délocalisant au Château de Lisledon sur la commune de Villemandeur, dans un cadre majestueux et arboré. Pari tenu avec une fréquentation en hausse et beaucoup de nouveaux partenariats qui nous ont soutenu tout au long de cette préparation.

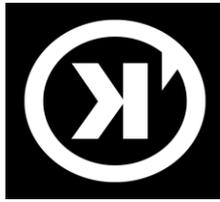
Il se distingue par une programmation de musiques actuelles de notoriété nationale et internationale pour tout public. Musik'Air met un accent particulier dans l'accueil des festivaliers, c'est pour cela que depuis 2014, nous avons le label éco festival (écocups, tri sélectif, cendriers jetables, toilettes sèches, ...). Nous privilégions également les circuits courts et les commerces locaux pour la vente au public.

L'organisation

Le festival est entièrement géré par l'Association « Musik'Air » et une centaine de bénévoles, ils œuvrent pour l'installation, la logistique et le démontage du festival.

Chaque année le festival est soutenu par des partenaires privés et institutionnels sans qui rien ne serait possible ; nous les remercions grandement.





Le public

La programmation éclectique de Musik'Air rassemble tous les publics et tous les âges. Les festivaliers viennent de toute part pour Shaka Ponk, KO KO MO, Asian Dub Foundation, les Wampas, Yarol Poupaud, Soviet Suprem, Cachemire... et bien d'autres !

Retour sur l'édition de 2023

Fréquentation : Vendredi : 1 096 personnes et Samedi : 1 304 personnes

Un bilan financier équilibré pour la 5^{ème} année consécutive, de quoi envisager une nouvelle année sereinement.

Les amis du Fyre Fest et du Syndisque ont géré la programmation et la mise en place de la 2nd scène. Avec une programmation Electro/Hip Hop, les 18-25 ans ne s'y sont pas trompés, ils étaient bien présents.

La programmation de la scène principale a ravi toutes les générations.



La 21^{ème} édition du festival Musik'air se déroulera les 23 et 24 juin. Pour la deuxième année consécutive, les organisateurs ont jeté leur dévolu sur le Château de Lisledon de Villemandeur. Où cet événement musical avait fait un carton, en 2022.

Depuis septembre 2022, l'association Musik'air a une nouvelle présidente. Il s'agit d'Audrey Barré-Foucault en remplacement de Julien Bardeille. La première responsable de cette structure connaît parfaitement le monde associatif. « C'est ma vie professionnelle et personnelle », sourit la native de Gien, elle qui exerce au sein d'une association locale. Audrey Barré-Foucault a rejoint le comité d'organisation du festival Musik'air, en tant que bénévole, il y a cinq ans. Elle a ensuite intégré le conseil d'administration de l'association. Son attachement au bénévolat et son dévouement la conduisent à un poste à responsabilité. « C'est du boulot, mais je suis une passionnée de la musique... ». Et de la proximité avec le milieu associatif.

« Le festival de la diversité sociale et musicale »

Parvenir à créer un engouement populaire autour de la musique n'a pas de prix, aux yeux d'Audrey Barré-Foucault. « Ce festival offre une diversité musicale et sociale », confie-t-elle. Pour y arriver, l'équipe organisatrice met la main à la pâte l'espace de... dix

mois. « Nous sommes une douzaine de bénévoles à préparer ce festival durant plusieurs mois ; la programmation des artistes, le contact avec les boîtes de production, les relations avec les institutions, les partenariats, la logistique, la sécurité... ». Le jour « J », ce sont entre 70 et 80

« soldats » à manœuvrer pour la réussite du Musik'air. Avec un budget peu conséquent, l'association trouve, à chaque édition, la bonne formule « pour satisfaire le public ». En faisant appel, par exemple, à des groupes « peu connus ». Et pour la petite anecdote... « Ces mêmes groupes se font connaître grâce à notre festival. On les retrouve plus tard (pour la plupart) dans des salles pleines », se réjouit Audrey Barré-Foucault. Et de citer le groupe « Ko Ko Mo » (rock), passé par le Gâtinais, il y a deux ans. Ou encore « Shaka Ponk », vu au festival Musik'air, en 2006.

Un programme riche et varié...

Deux scènes pour cette 21^{ème} Musik'air. La A vibrera, vendredi 23 juin, dès 19 heures, au rythme de la « French Electro pop », du rap, du hip-hop et de la newtrace. Sur la scène B, on retrouvera vers 20h 30, le groupe « Moonback Stage », « Cachemir » puis « Soviet Suprem ». Samedi, le programme se poursuivra avec « Octopus King », « Asian Dub Foundation » et « Elisa Do Brasil + Miss Trouble », « Des lions pour des lions » ainsi que « Scène Fyre Fest ». Le show est promis...



Retour en image sur le festival 2023



Cachemire



Le super cadre du Château de Lisedon



Compagnie Pyros Night



Le festival Musik'Air 2024

2024 ... et bien on recommence..., riches de cette 2ème expérience à Lisledon et soutenus par la municipalité de Villemandeur, Département, Région et l'Agglomération Montargoise.

La nouvelle équipe est repartie pour la préparation de la 23^{ème} édition de Musik'Air.

Le festival se déroulera les 28 et 29 Juin 2024 au Château de Lisledon à Villemandeur.

Devenir Partenaire

Le festival, dont le budget pour l'édition 2024 a été fixé à 115 100 € sera financé par la vente de billets, les recettes de la restauration et du bar, les subventions institutionnelles, les partenariats privés et le mécénat. Les dons de nos partenaires nous permettent de générer un soutien local et d'accroître notre visibilité.

Les partenaires privés de Musik'Air sont fidèles et attachés à nous. Les offres de partenariat sont retravaillées chaque année.

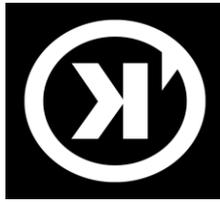
OFFRE PARTENAIRE 2024 :

COCHER LE DON CHOISI	DONS	PARUTION	PASS EXONERES	CARNET CONSO
	200€	Programmes	2	2
	500€	Programmes	4	4
	1 000€	Programmes et Sous-Bock	6	6
	+ 1 000 €	Programmes et Sous-Bock	8	8
	+ 2 000€	Affiches, Programmes et Sous-Bock	10	10

Musik'Air est aussi ouvert à toute proposition de don en nature, prêts de matériels, ... en fonction de votre secteur d'activités. La valeur financière sera estimée pour trouver une correspondance dans ce tableau.

Nous souhaitons par cette nouvelle offre donner de la visibilité à nos sponsors en leur proposant les supports suivants :

- Sur notre site internet ;
- Dans nos publications sur les réseaux sociaux ;
- Sur le site du festival sous forme de banderoles ;
- Sur notre programme ;
- Sur les goodies, à définir par l'Association.



Comme tous les ans, vous serez conviés à notre soirée Partenaires qui se déroulera le **Jeudi 27 Juin 24, à partir de 19 h 00 au Château de Lisledon à Villemandeur** pour découvrir le site et ouvrir avec nous la 23^{ème} édition.

Les Pass Exonérés sont des invitations gratuites qui vous seront remis pour vous, vos employés ou vos clients, ils donnent droit à une entrée gratuite le Vendredi et le Samedi pour assister au festival.

En devenant partenaire du festival Musik'Air, vous bénéficiez du dispositif législatif qui permet à une entreprise privée de s'associer à un festival et de soutenir l'évènement sous forme de don, tout en profitant d'avantages fiscaux.

Le dispositif fiscal est particulièrement avantageux pour le mécène, puisqu'il vous permet de bénéficier d'une réduction d'impôt sur les sociétés à hauteur de 60 % du montant versé (dans la limite de 0,50 % de votre CA HT). Le dossier le CERFA, nécessaire à cette déduction fiscale, sera rédigé par nos soins.

Nos partenaires fidèles

	MERCI À TOUS !			

NOS PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

--	--	--	--	--

NOS PARTENAIRES LOCAUX



Article 3 : Obligations de l'Association

Dans le cadre d'un mécénat, l'Association fait figurer le nom du Partenaire en tant que mécène mais, également, en faisant apparaître son logo sur les supports choisis. Le nom et le logo en haute définition seront obligatoirement fournis par le Partenaire à l'adresse partenariat@musikair.fr, avant le 30 Mars 2024.

Article 4 : Droits de propriétés intellectuelles

Le Partenaire reconnaît la pleine propriété de l'Association sur le Festival Musik'Air y compris sur les droits de propriété intellectuelle qui y sont attachés. L'Association autorise le Partenaire à apposer le nom et le logo de l'Association sur sa documentation publicitaire, pour toute la durée du partenariat. Les visuels seront fournis par l'Association sur demande du Partenaire. Aucun matériel ou support commercial autre que bannière ne sera toléré sur le site d'exploitation durant la durée du Festival Musik'Air. L'Association concède un droit d'exploitation non commerciale des images issues du Festival Musik'Air au Partenaire. Le Partenaire ne s'opposera pas à l'exploitation ultérieure, par l'Association, des images issues du Festival Musik'Air qui présenteraient son logo et, ceci même, si le partenariat n'était pas reconduit. Cette concession est réalisée sans limite de temps.

Article 5 : Assurance

L'Association est responsable au titre du Festival Musik'Air et le Partenaire ne supporte aucune responsabilité quelconque.

Article 6 : Résiliation de plein droit

Le présent contrat sera résilié de plein droit dans les cas de force majeure prévus par la loi.

Article 7 : Litiges

Tout litige au présent contrat sera soumis au Tribunal de Commerce.

Fait en deux exemplaires, le : 15 Octobre 2024
Nom et Signature du Représentant
Cachet de la société

à Villemandeur
BARRE-FOUCAULT Audrey, Présidente
de l'Association Musik'Air